

Pour faire respecter ses droits, il faut d'abord les connaître.

Mais cela ne suffit pas. L'aide et l'intervention du syndicat s'avèrent indispensables.

Se syndiquer, c'est bénéficier de cette aide au quotidien et obtenir le soutien du SNFOLC en cas de difficulté

Dans toutes ces situations et bien d'autres, le syndicat peut vous aider.

► Les règles des **mutations** sont devenues incompréhensibles, comment puis-je être sûr-e que je formule mes vœux correctement ?

► Malgré mon investissement auprès de mes élèves et dans l'établissement, mon rendez-vous de carrière se solde par un **avis « satisfaisant »**.

► Je vais avoir un **rendez-vous de carrière**, comment le préparer ?

► Je suis au 10^e échelon de la classe normale, est-ce que j'ai des chances d'être promu-e à la **hors-classe** ?

► Nos **effectifs** sont devenus insupportables, nous voulons obtenir une classe et des postes supplémentaires. Quelles démarches peut-on engager ?

► Notre **DHG** est encore réduite alors que les effectifs augmentent. Nous voulons être reçus en audience par l'inspection académique. Qui peut nous accompagner et nous conseiller ?

► Je risque d'être en **complément de service** à la rentrée prochaine.

► Je n'accepte pas que le diplôme national du **baccalauréat** soit pulvérisé. Je veux défendre ma discipline, mon enseignement, le diplôme de mes élèves.

► Malgré plusieurs réclamations, le rectorat tarde à me **payer** les heures qui me sont dues. Que puis-je faire ?

► Je suis en **congé maternité**, je souhaite reprendre à temps partiel, comment procéder ?

► J'ai été **agressé-e** verbalement par un parents d'élève qui remet en cause mon enseignement, la direction me dit de porter plainte. Comment faire pour être défendu-e ?

► **AESH**, ma quotité de service est trop faible. Le SNFOLC peut-il m'aider à l'augmenter ?

► Je suis dans ma sixième année comme **contractuel-le**, comment faire pour être recruté-e en CDI ?

► Je suis de plus en plus sollicité-e pour participer à des réunions, répondre aux mails des parents et des élèves, assurer des missions autres que l'enseignement. Est-ce réglementaire ? **Comment poser des limites ?** Comment se défendre ?

Personne, à l'heure actuelle, n'échappe aux contre-réformes. Elles s'en prennent aux droits collectifs, il est donc difficile de se défendre seul.

Ensemble, il est possible d'agir pour faire respecter nos droits.

C'est pourquoi nous vous proposons d'adhérer au SNFOLC, syndicat de la confédération Force Ouvrière, libre et indépendant, qui ne fait pas varier ses revendications en fonction du gouvernement en place.



**Représentativité
 Le savez-vous ?**

■ Le SNFOLC est, nationalement, le second syndicat représentatif des professeurs certifiés.

■ La Fédération FO des fonctionnaires est la première fédération de la Fonction publique d'Etat.